

Sur l'identité de Moamyn le fauconnier

Monsieur François Viré

Citer ce document / Cite this document :

Viré François. Sur l'identité de Moamyn le fauconnier. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 111^e année, N. 2, 1967. pp. 172-176;

doi : 10.3406/crai.1967.12090

http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1967_num_111_2_12090

Document généré le 04/06/2016

COMMUNICATION

SUR L'IDENTITÉ DE MOAMYN LE FAUCCONNIER,
PAR M. FRANÇOIS VIRÉ.

Il y a maintenant vingt ans que le romaniste suédois Håkan Tjerneld publiait une édition critique de la version française de Moamin et Ghatrif, *Traité de fauconnerie et des chiens de chasse*, (Édition princeps de la version franco-italienne, Stockholm-Paris, 1945, in-8°, 443 p.), et, à propos de l'histoire de ce texte, il écrivait notamment (p. 24) : « Pour jeter quelque lumière sur les origines du traité de Moamin, il faudra le comparer avec les textes orientaux du même genre qui nous ont été conservés, tâche d'autant plus vaste que presque tous ces textes attendent encore leur publication et leur classification ».

Le second auteur, Ghatrif, est, à présent, bien connu ; de son nom al-Ġiṭrif ibn Qudâma al-Ġassânî, il fut, selon al-Qalqašandî¹, grand fauconnier du dixième calife omeyyade de Damas Hišâm ibn 'Abd al-Malik (105-125 H/724-743). Les princes de la dynastie suivante le conservèrent en ces fonctions et c'est lui qui, avec la collaboration du fauconnier laḥmide Adham ibn Muḥriz al-Bâhili, élaborera le premier traité de fauconnerie en langue arabe, entre 167 H/783 et 169 H/785, d'après un ouvrage grec, de caractère certainement zoothérapique (quelque chose comme : Ἱερακοσόφιον ἄρισθον, ἡ βιβλίον περὶ τῆς τῶν ἱερακῶν ανατροφῆς καὶ ἐπιμελείας / *De cura et educatione accipitrum*), attribué à Archigène d'Apamée de Syrie (en arabe : Aršîġânis et variantes Arhîġânis, Arsîġânis, Argîsânis, Argînâġis) célèbre médecin qui alla s'installer à Rome, sous Trajan, et dont Galien fait grand éloge (fin du 1^{er} siècle et début du second ap. J.-C.)². Ce traité en grec aurait été offert par un certain Michel, fils de Léon (Miḥâ'il ibn Ilyûn) au troisième calife 'abbâsside de Bagdad Muḥammad al-Mahdî (158-169 H/775-785)³ et il est probable que ce cadeau faisait partie du lourd tribut qu'accepta l'impératrice Irène, en 783, contre une trêve de trois ans avec les conqué-

1. *Subḥ al-a'sâ*, II, 54.

2. Voir *Histoire générale de la Médecine, de la Pharmacie, de l'Art dentaire et de l'Art vétérinaire*, sous la direction de Laignel-Lavastine, Paris, 1936, t. I, 340. Voir aussi *Nouvelle Biographie générale*, sous la direction de M. le Dr Haefler, Paris, 1859, t. I, sub Archigène.

3. Mention de cet envoi se trouve dans al-Mas'ûdî, *Les Prairies d'or (Murûġ al-dahab)*, trad. française de Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, revue et corrigée par Charles Pellat (publ. Société Asiatique), Paris, 1962, t. I, 170. Les manuscrits inédits Escorial 903 (fol. 275b) et Istamboul, Ayasofia 3813 (fol. 187a) en font état et le même fait est répété dans les *Chroniques* de Michel le Syrien (ce dernier renseignement nous ayant été communiqué par M. le professeur G. Wiet).

rants musulmans qui, sous la conduite de Harûn al-Rašîd, étaient parvenus aux portes de Chrysopolis¹. Il se peut que ce Michel fils de Léon fût fils de Léon III l'Isaurien, donc, un frère de Constantin V dit Copronyme et qu'il était de la délégation byzantine.

L'ouvrage traduit du latin en vieux français par Daniel Deloc de Crémone ne conserve guère de al-Ġiṭrif /Ghatrif que le nom et quelques citations car le traité arabe qu'il reproduit est un énième remaniement des XI^e ou XII^e siècles de l'œuvre originale du VIII^e siècle, avec de larges emprunts au traité de Humârawayh (m. 282 H / 895) et au *Kitâb al-mašâyid wa l-maṭarid* du poète Kušâġim (m. entre 350 H / 961 et 360 H / 970).

Quant à Moamyn ou Moamin, personne, jusqu'à présent, n'a vraiment cherché à l'identifier². La raison en est attribuable, d'une part, aux multiples déformations que subirent, au Moyen Age, les noms propres d'origine arabe et, de l'autre, à la méconnaissance des textes cynégétiques arabes qui sont, comme le regrettait H. Tjerneld, pour la plupart en des manuscrits d'accès parfois difficile. Nos recherches menées, en ce domaine, pour l'élaboration d'une thèse doctorale en cours d'achèvement, nous ont conduit à inventorier ceux de ces textes répertoriés dans les grandes bibliothèques ; ils ne dépassent guère la trentaine, mais, à leur lumière, nous sommes parvenu, nous semble-t-il, à reconnaître qui représentait le Moamyn des traducteurs médiévaux, cet auteur arabe dont l'œuvre eut une influence considérable, en Europe, sur toute la littérature de fauconnerie.

Nos arguments reposeront sur deux coïncidences concernant, l'une le texte de Moamyn et l'autre le nom même de l'auteur.

Tous les ouvrages arabes connus traitant de cynégétique ont eu pour base cette adaptation en arabe du livre grec d'Archigène due à Adham ibn Muḥriz et à al-Ġiṭrif dont nous parlions plus haut. Cette chaîne initiale se fera de plus en plus lâche par l'apport personnel de chaque auteur postérieur, usant largement de la compilation par découpage, au point de la rendre, bien souvent, méconnaissable. Quelques-uns, même, de ces auteurs, préférant l'anonymat, se feront un devoir, pour titrer leur œuvre, de la dédier au calife du moment. C'est ainsi, qu'après le livre d'Adham-al-Ġiṭrif rédigé pour al-Mahdî, l'on trouve, entre autres, un *Kitâb al-wâṭiqi* anonyme (ms. Istamboul, Fatih n° 3566, fol. 1b à 46a) adressé au neuvième calife 'abbâsside de Bagdad al-Wâtiq bi-llah (227-232 H / 842-847), puis un *Kitâb al-mutawakkilî* dédié à son successeur Ġa'far al-Mutawakkil 'alâ llah (232-247 H / 842-861). Ce dernier traité ne nous est

1. Voir C. Diehl et G. Marçais, *Le Monde oriental de 395 à 1081*, Paris, 1944, p. 279. Voir encore L. Bréhier, *Vie et mort de Byzance*, Paris, 1947, p. 89.

2. D. Möller dans *Studien zur mittelalterlichen arabischen Falknereliteratur*, Berlin, 1965, pp. 118-120, n'a pas, non plus, tenté de résoudre le mystère.

parvenu que fragmentairement à travers les deux manuscrits suivants :

a) Gotha, 2092-1^o, titre : *Kitâb al-şayd*, fol. 12b à 20a (sur l'affaitage et soins des faucons) et fol. 57a à 66a (sur les chiens de chasse et les guépards).

b) Tunis, Zaytûna n^o 5453 (*Barnâmağ al-Maktaba al-'Abdaliyya Şâdiqiyya*, Tunis, s.d., vol. I-IV), titre : *al-Ğuz' al-aħîr mina l-manşûrî*, seul et dernier volume d'un abrégé (*muhtaşar*) contenant le chapitre sur les chiens de chasse et les guépards (fol. 4a à 86a) du *Kitâb al-mutawakkilî*.

Or, ces deux textes sont les originaux de Moamyn (Livre IV, apud H. Tjerneld, p. 227-254) et l'on est frappé de l'extrême fidélité au texte arabe qu'a su garder la traduction française d'après la version en latin. Celle-ci était l'œuvre de Théodore le Philosophe, médecin et homme de confiance de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen (1194-1250). Originaire d'Antioche, ce Théodore s'avéra, dans ce travail, aussi excellent arabisant que latiniste, mais le traducteur en français Daniel Deloc de Crémone (vers 1249) ne semble pas avoir été aussi compétent à en juger par quelques omissions de passages recelant des noms de plantes ou de drogues venant du grec, du persan ou de l'arabe. Quoi qu'il en soit, on peut dès à présent soutenir que le *Kitâb al-mutawakkilî* et le traité de Moamyn ne font qu'un.

Le nom de Moamyn, graphie plus fréquente et, partant, plus correcte que Moamin, a fait l'objet de quelques théories qui, par leur manque de fond, ne peuvent raisonnablement être retenues¹, comme en convient H. Tjerneld (p. 24). Par ailleurs, la forme du nom Moamyn/Moamin n'est, en réalité, pas la plus ancienne, car les différents manuscrits latins offrent les lectures suivantes : *Moa-mus*, *Mohamin*, *Moamon*, *Moainus*, *Moamoin(o)*, *Moamgu* (mauvaise lecture pour Moamyn), *Coramomellino* (?) et *Moymon* chez Arthelouche de Alagona². On se rend compte, par cette variété d'interprétations d'un même nom, que les difficultés de déchiffrement provenaient de la constante confusion, en écritures gothique et lombarde, entre les lettres *m*, *n* et *i* se trouvant en contact.

1. Voir E. Jullien, *Le livre de l'Art de Fauconnerie et des Chiens de chasse*, par Guillaume Tardif (Coll. « Cabinet de Vénérie », t. IV), Paris, 1882, p. xvii. On se demande comment C. Huart (*Histoire des Arabes*, Paris, 1913, t. II, p. 384) a pu se contenter de l'explication facile et toute gratuite qu'il avance en ces termes : « Avec l'aide d'un moamyn (*mou'min*, musulman) qui remplissait à la cour d'Allemagne les fonctions de fauconnier, il (Théodore) composa ou traduisit de l'arabe un traité de vénerie et de fauconnerie, qui est resté manuscrit ».

2. *La Fauconnerie de messire Arthelouche de Alagona, seigneur de Maraveques, conseiller et chambellan du Roy de Secille, Poitiers, 1567*, p. 20.

A toutes ces graphies, il nous faut en ajouter deux autres qui ont retenu plus spécialement notre attention car elles reflètent, à notre sens, un phonème plus arabe que les précédentes. C'est, d'abord, la forme *Oxamin(us)* que donne le manuscrit latin Alresford (Collection Schwerdt), du xiv^e siècle et dont le titre est : *Liber Falconarie magistri oxamini arabici*. Ici, le nom ne commence pas par un m et la présence d'un x montre que le copiste a eu souci de transcrire « au mieux » une chuintante ou une spirante arabe inexistante dans l'alphabet latin et cette consonne semblerait affectée d'une vocalisation o/ou. D'autre part, Daniel Deloc, dans sa version française, commence le traité de Ġhaṭrif, à la suite de celui de Moamyn, en ces termes : «... après ce qe je ai, la merci nostre seignor, finé le livre de Monayn fauchonier... ». Avec la forme *Monayn*, on retrouve la première syllabe vocalisée o et un groupement bien arabe *nayn* avec chute de flexion casuelle finale ; quel que soit le manuscrit latin qu'il ait employé, Daniel Deloc a eu sous les yeux une transcription correspondant à un nom arabe *M^o-N^aY-N*. Que dire, alors, de ce m initial en confrontation avec la spirante ou chuintante représentée dans la lecture *Oxamin(us)* du manuscrit Alresford ? La solution est simple : il suffit de penser à une méprise de copiste ayant lu un m pour un h dont, en capitale gothique ou lombarde, les deux hastes auraient été unies par une traverse assez concave pour être prise pour celle brisée du m. Une telle confusion n'est pas, de notre part, simple supposition car nous avons remarqué, et ce à titre d'exemple, un coffret du xi^e siècle, exposé au Musée de Cluny à Paris, qui est décoré d'appliques en cuivre représentant le Sacrifice d'Abraham dont le nom est gravé en capitales : ABRAHAH.

Il devient, ainsi, évident que le nom arabe de l'auteur du *Kitâb al-mutawakkilî*, original du traité de Moamyn, est Ḥunayn. Le manuscrit Alresford le qualifie de « magister » et non de simple « falconarius » (en arabe *bâzyârî* / *bâzyâr* / *bâzdâr*) et, le rapprochant avec le calife al-Mutawakkil, comment ne pas reconnaître l'illustre savant traducteur chrétien Abû Zayd Ḥunayn ibn Ishâq al-'Ibâdî (194-264 H / 809-873)¹, médecin particulier de ce prince féru de volerie ?

Qui, d'ailleurs, autre que Ḥunayn aurait été mieux qualifié pour « réviser et refondre » en un nouveau traité (*Kitâb ġadîd*, d'où *Moamim*, passim : le « traité nou », *tractus novus*, complétant un « traité vieauz »), dédié à son protecteur, un ouvrage précédent

1. Voir Brockelmann, *GAL*, I, 205 et Supp. I, 366, 444, 898. Voir *Enc. Islâm. sub verbo et id. nouv. édit. sub verbo Ḥunayn* (en impression). Voir encore A. Amin, *Ḍuḥâ l-Islâm*, I, 198 sq. Signalons, aussi, un ms (Paris, B.N. 2810) peu connu, le *Kitâb al-bayfara*, où Ḥunayn traduit des œuvres des « hippiatrîques » Absyrte, Agatholius et Théomneste de Nikopolis. On trouvera dans les références précédentes mention de tous les travaux dont Ḥunayn ibn Ishâq et son école ont fait l'objet depuis un siècle.

(peut-être même le *Kitâb al-wâṭiqî*) ? Il n'en serait pour preuve que les courtes gloses accompagnant quelques termes grecs de plantes et de drogues, termes qui avaient été transcrits en caractères arabes, sans être compris pour la plupart, dans la première traduction, au VIII^e siècle, de Adham et al-Ġiṭrif. Nous citerons, par exemple, pris dans le ms. Tunis n° 5453, fol. 78a (= *Moamin*, iv, 33, § 5, p. 250), le passage suivant : « ... *wa ayḍ^{an} yu'hadu min waraqi nabât yuqâlu la-hu qissûs wa huwa šaġar laysa la-hu ġudûr illâ anna aġšâna-hu ka-hay' atî l-ḥibâl talsaqu bi-l-ḥiṭân wa ta'lû 'alay-hâ... » « ... et l'on prend également des feuilles d'une plante que l'on nomme *qissûs* (grec κισσός, le lierre) ; c'est un arbre qui n'a pas de pivots mais dont les rameaux à allure de cordes se plaquent aux murs le long desquels ils s'élèvent... » Il est curieux que Théodore ait traduit *qissûs* non par *hedera* mais par *esula* désignant une euphorbiacée.*

Il nous reste, à présent, à émettre le vœu d'une découverte du *Kitâb al-mutawakkilî* en son entier, ce qui, hélas ! est bien peu probable sur le plan des grandes bibliothèques dont le contenu est inventorié et publié. On aimerait, certes, connaître ce manuscrit arabe, de rédaction bagdadienne, que Théodore dut rapporter d'une de ses missions en Orient pour le compte de Frédéric II qui pensait à son fameux *De arte venandi cum avibus*, ce manuscrit qui, traduit, devait, avec Moamyn alias Ḥunayn, permettre d'ajouter un titre à la liste déjà longue des œuvres magistrales de cet éminent transmetteur de la science grecque. *Aeneas* chez Tiburtinus (alias Platon de Tivoli), *Joannitius*, *Humain*, *Moamyn*, *Monayn*, *Oxaminus...* que d'accidents cette spirante arabe *ḥâ'* n'a-t-elle pas occasionnés !

Nous pensons avoir réuni, en cette note, assez de preuves sur l'identité de Moamyn avec Ḥunayn ibn Ishâq et nous espérons, par là, avoir suscité l'intérêt de quelques romanistes ne possédant pas la langue arabe.

* * *

MM. Gaston WIET, Paul LEMERLE et André DUPONT-SOMMER interviennent après cette communication.

LIVRES OFFERTS

Le SECRÉTAIRE PERPÉTUEL dépose sur le bureau le fascicule novembre-décembre des *Comptes rendus* de l'Académie pour l'année 1966.

M. Jean FILLIOZAT a la parole pour trois hommages :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le deuxième et dernier volume de la réédition de la *Grammaire de Panini* par notre regretté confrère